

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nantes, le 8 juillet 2025

# Pour un réseau de transport régional accessible à tous Avec la finalisation des travaux en gare du Mans, l'ensemble des gares prioritaires de la région sera accessible en 2025

**Les travaux de mise en accessibilité de la gare du Mans sont en cours et s'achèveront d'ici décembre 2025. La première moitié du quai, côté Paris est aujourd'hui achevée et les travaux se poursuivront à partir de juillet sur le demi-quai côté Brest. Les 18 gares dites « prioritaires » du réseau Aléop seront ainsi accessibles en 2025.**

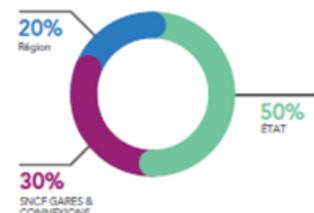


Lors d'une visite du chantier le 7 juillet, en présence des associations partenaires, Sébastien Jallet, Préfet de la Sarthe, Béatrice Annereau, conseillère régionale spéciale au handicap, Béatrice Latouche, conseillère régionale déléguée aux mobilités en Sarthe, et Djibril Thiam, directeur Projets & Territoires pour SNCF Gares & Connexions, ont présenté un point d'étape de l'accessibilité des gares de la région et réaffirmé leur engagement collectif pour une mobilité accessible à tous.

Les travaux en cours consistent à rehausser le quai A, situé le long du bâtiment voyageurs, avec la reprise des huisseries (fenêtres et portes vitrées) et des jonctions avec le quai. Ils comprennent notamment :

- La création d'une rampe d'accès au quai A dans le hall. Le sol en pavés de verre existant sera rehaussé et réemployé. Un espace d'attente sera déplacé avec réutilisation des banquettes existantes.
- La création d'une rampe pour l'accès des pompiers au quai A.
- La création d'une rampe à l'Est du bâtiment voyageurs pour l'accès au quai A réservé au personnel de la gare.
- Le remplacement de 14 menuiseries pour les mettre à niveau par rapport au quai du bâtiment Gare, dont 2 portes automatiques d'accès au quai.
- La séparation des eaux usées et des eaux pluviales avec la pose d'une nouvelle canalisation pour collecter les eaux usées.
- La pose d'une seconde lisse et de manchons braille au niveau des rampes d'accès aux quais B, C et D.
- La fermeture des extrémités des quais sur les quais B, C et D pour prévenir tout incident et assurer la protection des voyageurs.

Ces travaux sont réalisés sous maîtrise d'ouvrage SNCF Gares & Connexions. Leur financement s'élève à 4,3M€, à 50% par l'Etat, 30% par SNCF Gares & Connexions et 20% par la Région, et devrait être abondé en partie par les fonds européens.



**CONTACT PRESSE** 

**Elie Poupin : [elie.poupin@paysdelaloire.fr](mailto:elie.poupin@paysdelaloire.fr) – 06 99 16 10 76**

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Une dynamique régionale au service de l'inclusion

Depuis 2013, la Région des Pays de la Loire a investi **37 millions d'euros** (hors Nantes) pour rendre ses gares accessibles, soit une moyenne de **3 millions d'euros par an**. Cet effort se répartit ainsi :

- **18 M€** pour les gares prioritaires (1,5 M€/an),
- **19 M€** pour les gares non prioritaires (1,6 M€/an)
- **5,7 M€** pour l'accessibilité des gares en Sarthe

L'Etat a quant à lui investi **11,6 millions d'euros** pour l'accessibilité des gares en Pays de la Loire

- **7,4 M€** pour les gares nationales - comme celles du Mans
- **2,6 M€** pour les gares régionales et **1,6 M€** pour les gares en dehors du schéma directeur.
- **3,5 millions d'euros** pour les gares sarthoises (Le Mans, Sablé-sur-Sarthe, la Ferté-Bernard).

Conformément aux engagements du Schéma Directeur d'Accessibilité Programmée (SDAP) et de la charte pour l'accessibilité du réseau Aléop, **49 gares dont les 18 gares dites « prioritaires » seront accessibles cette année, sur les 129 du réseau régional (38 %), représentant plus de 80 % des montées/descentes des trains régionaux.**

Parmi les avancées récentes :

- **Montaigu** (prioritaire) : accessible depuis 2022
- **Donges** (non prioritaire) : nouvelle gare inaugurée fin 2022, entièrement accessible.
- **Evron** (non prioritaire) : travaux d'accessibilité inaugurés en été 2023.
- **Nantes** : amélioration de l'accessibilité du souterrain en 2023 (éclairage, balises sonores, bandes de guidage, peintures adaptées).
- **Le Mans – Hôpital Université** : nouvelle gare périurbaine ouverte en 2023, entièrement accessible, desservant le CHU du Mans.
- **Cholet** (prioritaire) : bâtiment voyageurs accessible depuis début 2024.

La dynamique se poursuit d'ici 2030 :

- **2025-2026** :
  - **Le Mans** : finalisation de l'accessibilité du quai A (décembre 2025).
  - **La Ferté-Bernard** : pose d'ascenseurs pour un accès complet d'ici février 2026.
- **2026-2030** :
  - **Pontchâteau** : travaux prévus pour 2028
  - **Couëron** : travaux prévus pour 2029-2030
  - **Mauves-sur-Loire** : études préliminaires en 2025
  - **Neau** : accessibilité prévue avant 2029 dans le cadre de la suppression d'un passage à niveau.
  - **Chemillé** : travaux mineurs pour une accessibilité complète avant 2030.

Un investissement de **7,2 M€** est prévu entre 2026 et 2028 pour la mise en accessibilité des gares non prioritaires de Mauves-sur-Loire, Couëron et Pontchâteau.

Le schéma directeur d'accessibilité programmé (SDAP) des Pays de la Loire étant terminé, l'Etat accompagne les projets non-inscrits dans ce schéma à hauteur de **4,5M€** entre 2021-2028 (La Ferté, Couëron, Evron, Mauves-sur-Loire, Pontchâteau).